

Communiqué de presse - 1^{er} février 2010

«La mort subite tue 1000 personnes chaque jour en Europe, ce n'est ni une mort naturelle, ni une fatalité. »

15 années de recherche sur les fibrillations auriculaires ont permis à l'équipe du Pr Michel Haïssaguerre, cardiologue, chef du service des arythmies cardiaques au CHU de Bordeaux et professeur à l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, de conclure au caractère évitable de la mort subite. Le Pr Haïssaguerre a, le premier, décelé que les troubles électriques à l'origine de cette pathologie du rythme cardiaque se situaient dans la paroi externe des veines pulmonaires.

Sa découverte a permis de mettre au point un nouveau traitement et de sauver des milliers de personnes dans le monde.

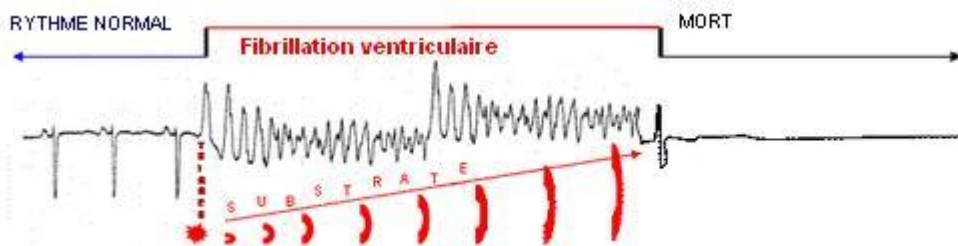
Les travaux du Pr Haïssaguerre sont aujourd'hui récompensés par le prix Louis-Jeantet de médecine 2010*. C'est la première fois que la Fondation Jeantet distingue un médecin (et non un biologiste).

Les fibrillations auriculaires et ventriculaires sont les pathologies les plus complexes du rythme cardiaque.

La fibrillation auriculaire est le principal responsable des accidents vasculaires cérébraux emboliques. Le Pr Michel Haïssaguerre a d'abord étudié la genèse des fibrillations auriculaires. En dressant une « cartographie du cœur » (dès 1994), il a été le premier dans le monde à constater que les troubles électriques qui étaient à l'origine de la maladie ne se situaient pas dans l'oreillette, comme on l'a longtemps pensé, mais en dehors du cœur, dans la paroi des veines pulmonaires. Par la suite, l'origine de la fibrillation auriculaire a été confirmée par de très nombreux laboratoires dans le monde. Cette découverte a permis l'élaboration d'une nouvelle thérapie fondée sur l'ablation, par cryothérapie ou par radiofréquence, des veines responsables des fibrillations auriculaires. En 2009, 150 000 personnes en Europe ont bénéficié de ce traitement.

La fibrillation ventriculaire est la cause principale de la mort subite qui frappe 350 000 personnes chaque année en Europe 1 000 par jour, en France 1 000 par semaine

Michel Haïssaguerre a utilisé la même approche pour rechercher l'origine des fibrillations ventriculaires. En dépit des difficultés liées au caractère foudroyant de ces troubles qui nécessitent une défibrillation immédiate par choc électrique, les cartographies ont montré que ces « tornades électriques » naissent de cellules (Purkinje) semblables à des neurones et qui représentent une fraction infime (2%) de la masse cardiaque. Ce concept a été validé par thermoablation des cellules 'tueuses' qui a totalement éliminé l'arythmie confirmant leur responsabilité. Ce concept a depuis été validé lors d'essais cliniques réalisés sur quelques patients, en recourant à la thermoablation focalisée de ces tissus. Le Pr Haïssaguerre et son équipe ont totalement éliminé leurs arythmies.



Fibrillation ventriculaire conduisant en quelques minutes à la mort du sujet

« La fibrillation ventriculaire, c'est un peu comme un coup de revolver », commente le Pr Michel Haïssaguerre. « En quelques secondes, si aucune solution n'est appliquée, massage cardiaque et surtout défibrillateur, elle foudroie la personne. Le cœur n'est pas arrêté comme on le pense, mais animé d'un battement ultra-rapide. »

Grâce aux fonds octroyés par le prix Louis-Jeantet, le Pr Haïssaguerre projette de créer un institut de recherche entièrement dédié aux fibrillations cardiaques afin de permettre leur dépistage et une thérapie médicamenteuse adaptée.

Pour ces découvertes, issues de 15 années de recherches,
le Pr Michel Haïssaguerre se verra remettre le 22 avril prochain à Genève,
le prestigieux Prix Louis-Jeantet^(*) de médecine 2010.

() Le Prix Louis Jeantet de médecine distingue tous les ans depuis 1983 des chercheurs de pointe exerçant leur activité dans un des pays membres du Conseil de l'Europe.
Distinction parmi les mieux dotées d'Europe, le Prix Louis Jeantet de médecine est attribué par un jury international. 8 lauréats ont reçu ultérieurement le prix Nobel de médecine.*

Contact presse

CHU de Bordeaux
Frédérique Albertoni
Tél. 05 56 79 53 42 / 06 10 17 14 20